

# Les Chaillet de la Coudre

## Près d'une carrière.

Aux temps lointains où de nombreux bouquets de coudriers entrelaçaient leurs branches chargées de noisettes, où dans une forêt de viornes, dominée par un monastère de prémontrés, commençaient à s'élever des bicoques de vigneron et de carriers, paysage qui allait se cristalliser plus tard sur l'écu même de ce site, écu d'argent à une branche de noisetier, tigée, feuillée et fruitée au naturel, l'on trouvait à la Coudre, Jaquenodus Chaillet, Amiod Chaillet, bourgeois de Neuchâtel en 1393, Rolinus Chaillet de Cudra, Jean, Pierre, Jaquet, Guillaume Chaillet et Perrenette Jacobé, sa douce ou diablesse de femme. Imaginez-la comme vous voudrez. On ne sait rien d'elle.

Durant des centaines d'années, les gens du lieu s'entraînent les muscles à extraire eux-mêmes d'une proche carrière les blocs jaunes à arêtes, de quoi l'on fera la maison où abriter sa vie. On va chercher sa pierre tout à côté pour daller son âtre et ajuster, au haut du coteau de vignes dégringolant vers la vague, les moellons des cadres de fenêtre par où entrera le soleil et au travers desquels les têtes se pencheront inquiètes, les jours d'orage, interrogeant le ciel. Au milieu de tous ces Chaillet ou Chaillet alias Gaudet, il y aura les Favarger, les Gallandre, les Bersot et les Jonas.

Quelques mots de cette famille du terroir qui s'appelait

## les Chaillet.

Pour rencontrer quelques précisions les concernant, il faut en passant par Jacobus dictus Chaillet qui se convertira au protestantisme, descendre assez tard, au XVII<sup>e</sup> siècle. Un Jean-Jacques sera ministre à la Sagne. Un Abram aura un premier fils, fourrier au Piémont, et un second, Théodore, qui s'établira à Chiètres, se fera naturaliser bernois et épousera Rosine Pury. Les enfants de Théodore Chaillet-Pury seront Jean, ministre aux Ponts, allié à Jeanne-Marie Ith, de Berne, fille du bailli de Signau, et Abram, capitaine d'une compagnie du régiment suisse de Montmollin en Hollande, époux de Marguerite Ith, sœur de la précédente, d'une famille éteinte qui fut illustrée au XVIII<sup>e</sup> siècle, par Jean-Samuel, théologien, philosophe, admirateur de Pestalozzi et curateur de l'académie des bords de l'Aar.

Le pasteur des Ponts, Jean, a cinq fils qui servent en Autriche et en Hollande. L'un d'eux, Jean-Théodore, né à Neuchâtel en 1685, devient chez nous médecin du roi. Il passe la fin de sa vie à Montilier, chez un frère, Samuel-Balthasar allié Gruber et bourgmestre de Morat.

Les *Étrennes historiques* Girardet, en 1797, consacrent dix-huit pages à sa biographie. Ce docteur en philosophie et en médecine de l'université de Pavie, invente, pour nos aïeux, pommade de raisin contre tous les maux ! Il propage thé neuchâtelois composé de véronique, de sanicle, de bétoine et de belle-étoile. Sans sourciller, le voici qui ordonne à nos malades souveraines pilules qui provoquent guérisons immédiates et remerciements, alors que ces pilules ne sont que mie de pain ! A Morat, Samuel-Balthasar a une descendance de conseillers et de capitaines avec floraison de gens en place, rehaussée d'un vice-consul à Mogador et d'un légiste à Fribourg. Ils épousent des Châtelain, des Cornel ou des Treytorrens.

La branche d'Abram Chaillet, du Conseil des Quarante à Neuchâtel en 1657, et de Marguerite Ith va s'épanouir, du moins est-on en droit de s'y attendre, puisque de leurs œuvres naissent déjà quatre fils ! Ceux dont on parlera le moins seront un cadet au service de France, et David, mort pasteur à Londres en 1720. Restent Jean, qui va devenir seigneur d'Arnex, qui vivra à Yverdon, et Henry-Nicolas, qui sera son héritier en 1747. L'année précédente, en effet, Jean Chaillet acquiert une partie de la majorité d'Arnex, village du canton de Vaud, du district d'Orbe, et qui, après la réforme, est unie au bailliage de Romainmôtier. La majorité passe donc des Mayor de Romainmôtier aux Chaillet d'Arnex. Plus tard, l'acquerrera Maurice Gleyre, futur directeur de la République helvétique. La demeure des Mayor était le château d'Arnex. Cette branche des Chaillet de la Coudre, qui va prendre le nom de Chaillet d'Arnex, n'aura rien de commun avec la famille noble, vaudoise, des d'Arnex.

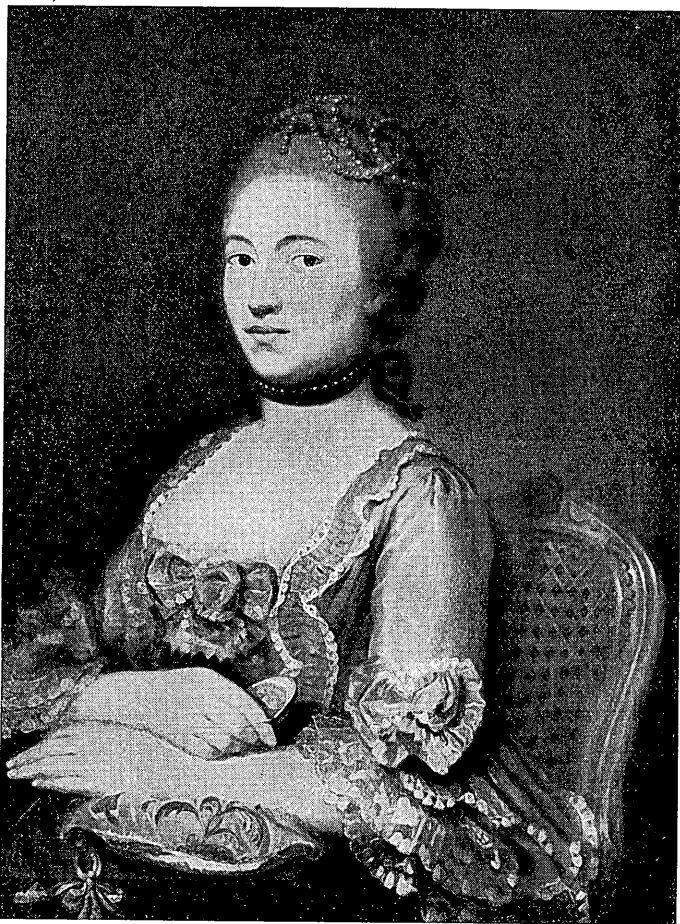
### Pas de confusions.

S'il ne faut pas confondre les d'Arnex, Vaudois, et les Chaillet d'Arnex, Neuchâtelois, le nom de d'Arnex ajouté à Chaillet, va servir à distinguer cette famille de bourgeois de Neuchâtel et de la Coudre, d'une autre famille bourgeoise de Neuchâtel, les Chaillet d'Auvernier. En effet, les Chaillet d'Auvernier sont aussi étrangers à ceux de la Coudre que les Berthoud de Boudevilliers le sont à ceux de Couvet, à ceux de Fleurier ou à ceux de Leysin. Il est exclu de suivre — en cette courte notice — les Chaillet d'Auvernier, connus dans nos annales, auxquels appartenait le fameux pasteur Henri-David, mort en 1823, critique littéraire, rédacteur au *Journal helvétique*, grand ami de Madame de Charrière et dont l'aimable face joviale, rosée et rubiconde, était encadrée de cheveux de neige et de la collerette à rabat blanc.

Bien que les Chaillet d'Auvernier, dont le plus récent chaînon s'est éteint en 1914, soient arrivés aux honneurs ou aient été anoblis en 1670, avant que ne le soient ceux de la Coudre, bornons-nous donc à quelques remarques sur ces derniers, puisque nous avons sous les yeux leurs papiers privés et leurs portraits.

### Du pays des noisettes l'on allait aussi au Conseil d'État.

Il faut signaler une bifurcation de deux branches des Chaillet de la Coudre. Cette bifurcation remonte aux deux frères, plus haut nommés, Jean Chaillet-Ith, l'aîné, et Abram Chaillet-Ith, le cadet. D'eux descendent une branche aînée, les Chaillet « tout court », non anoblis, mais qui, en terre fribourgeoise, se tient fort bien, et une branche cadette, *Chaillet d'Arnex*, qui est anoblie en 1753 et était déjà bourgeoise de Chiètres et



*Charlotte-Marguerite de Chaillet d'Arnex née Bosset*  
(1735-1811)

(Propriété de Bosset, le Bied.)

de Gurbrü, ne vous en déplaise. En attestent, de beaux papiers en *allemand du grand marais* où sont attachés, par des rubans verts et rouges, de vieux cachets dans des terrines de bois conservés par la famille Bosset.

Henry-Nicolas, qui reprend donc, au décès de son frère Jean, la seigneurie d'Arnex, est du Conseil des Quarante à Neuchâtel, en 1737. Capitaine des Mousquetaires, intendant des sels, il passe conseiller d'État en 1748. C'est le fondateur de la fabrique d'indiennes de Grandchamp. Il occupe à la manufacture du Petit-Cortailod 69 ouvriers, tant garçons que filles. C'était là personnage marquant, à côté d'autres indienneurs, les Ostervald, les Deluze, les Quartier, les Sandoz, les Montmollin, les Guyenet, les Bosset et les Borel. Son portrait existe au Bied et à la Bibliothèque de la ville. Il a été reproduit par Quartier-la-Tente.

La distinction avec laquelle le nouveau magistrat remplit ses fonctions, lui vaut d'être anobli quelques années après par le Grand-Frédéric. Lorsqu'il avait épousé, en 1734,

Marguerite Montandon, — fille de Simon, secrétaire du Conseil d'État et de Judith, née Dardel, — la « demoiselle épouse » avait apporté un fort beau « trossel » (trousseau) et de nombreuses sommes d'argent énumérées dans un acte au pied duquel voisinent huit signatures, Deluze, Montandon, Brandt, Chaillot et Ith.

Les Montandon, si l'on en juge par l'acte de partage d'une fortune de 70,000 livres de la mère de l'épouse, étaient gens riches ayant maison rue du Château, vignes à Porsena, sur Corcelles, au Vauseyon et aux Trois-Portes. Une ribambelle de débiteurs leur devaient de l'argent, des Fornachon, des Sandoz, des Clottu, des Rosselet, des Borel, des Guye, des Leuba, des Gaberel, des Lambelet, des Renaud, des Redard, des Petitpierre, des Perrot sans oublier la veuve Roth et M<sup>me</sup> Poulet.

Avant le grand incendie de 1714, la principale des maisons Chaillot est sise en ville, à l'emplacement actuel de l'immeuble Pury, au nord de la maison du bourreau. Après l'incendie, soit en 1715, les Chaillot construisent plus haut cette curieuse, ancienne et belle demeure avec, au nord, entrée et cour rue du Château, qui abrite aujourd'hui les Unions chrétiennes, et dont la façade sud donne sur le Pommier, actuel institut Richème.

C'est dans ce bel hôtel particulier, au haut pignon surmonté de poinçons de style, que vivait le conseiller d'État Chaillot d'Arnex. C'est là qu'il élève ses trois fils, sa riche demeure n'étant séparée d'une autre maison Chaillot avec jardin et terrasse que par le grand escalier qui relie rues du Pommier et du Château. La construction de cet escalier sectionna peut-être autrefois une seule et plus vaste propriété Chaillot.

### Quand on partageait...

On sait bien que dans tous les partages de famille, il y a des héritiers à bon cœur, qui se bornent à regarder ramasser les autres. Dans le cas particulier, à la mort de cet opulent conseiller d'État, il semble bien que si ses trois fils ouvrirent l'œil, ce ne fut point que pour considérer la part qu'allait enlever autrui.

Il n'y avait pas dans cet amoncellement de biens que sa maison, évaluée alors à 18,000 livres, mais le domaine d'Arnex, évalué à 33,000 livres, un important capital dans le commerce, un riche mobilier, des vignes par dizaine à Cortailod, Bôle et Neuchâtel, une grange aux Chaudronniers, un jardin à Clos rouge et même les « fosses » du Donjon où, pour les héritiers, le moment certes, n'était pas venu de tomber.

Lors de ce partage du 5 mars 1766, les trois fils de Chaillot d'Arnex ne sont plus des bambins.

L'aîné, Jean-Henri, grand conseiller, maître-bourgeois à Neuchâtel, avait épousé, cinq ans auparavant, Charlotte-Marguerite de Bosset, fille de Jean-George Bosset et de Charlotte de Castel franc, épouse à laquelle il avait offert pour mille francs de « bijoux et d'habits de nocces » contre une jolie « dotte ». Il reçoit dans sa part, la maison paternelle, un tiers du capital investi dans les affaires et toute une série d'objets charmants, dentelles de Flandres, habits de peluche rouge et les grands tableaux à cadres d'or du corridor. *Douze empereurs romains* lui tombent dans les bras avec le *Grand coutumier*, le *Code Frédéric*, les *Délices de la Suisse*, des estampes, un lit de drap rouge, paillasses de crin, arrosoirs, échelles, cordes à lessive, sans parler de 70 pots de vin d'absinthe et d'un garde-manger à vous mettre l'eau à la bouche.

Le second fils Louis de Chaillot d'Arnex, officier en France, célibataire âgé alors de vingt-trois ans, et qui devait mourir lui-même sept mois après son héritage, avait touché, entre autre, dans sa part, une dizaine de vignes, le *Dictionnaire de Bayle*, le *Concile*

de Trente, la Sainte Bible et L'Esprit des Lois au milieu de chaises vertes, de paravents, de piles d'oreillers et de pendules.

Un troisième et chanceux fils cadet — Frédéric — ancien officier en France, plus tard lieutenant-colonel des milices du Val-de-Ruz, intendant de l'arsenal, qui n'épousera que trois ans après, Rose-Marguerite-Dorothée Perregaux, recueille aussi, dans la succession de son père, un loyal tiers où figurent le domaine d'Arnex, part égale dans les affaires d'indiennes, mobilier, grain, vin, argenterie, objets auxquels s'ajoutent *La Géographie d'Hubner*, 18 tableaux à l'huile et deux selles de cheval. C'est lui qui habite, à l'ouest, la maison que le grand escalier sépare de l'immeuble paternel.

Bien qu'il ne faille point toujours juger d'un homme d'après les ouvrages de résistance composant sa bibliothèque, lorsqu'il faudra que Jean-Henri et Frédéric se partagent peu après, au décès de Louis, sa propre collection de livres, *Le Concile de Trente* et le *Dictionnaire de Bayle* réapparaîtront soudain comme des crapauds, mais à côté — ma foi — de *l'Histoire des passions*, d'*Étrennes voluptueuses*, des *Oeuvres galantes* et de *La Chatouille...*

### Descendance, parenté et comparses.

Le colonel des milices du Val-de-Ruz a une fille, Rosette-Marguerite, alliée Montmollin puis Chambrier, mais n'a pas de postérité.

Chaillet-Bosset, dont il existe aussi un portrait au Bied, où on le voit vêtu d'un habit chaudron, eut de sa femme, — qu'une autre toile représente en robe de satin bleu, une torsade de perles ornant ses cheveux, — trois enfants, soit une fille, Henriette-Charlotte, qui épouse François-Louis Perregaux, sans descendance, frère du banquier et sénateur, puis deux fils, Benjamin, sans postérité, et Henri, allié Herrenschand, juge à Morat, dont il existe deux miniatures à Bellevaux, très friand de séjours à Moscou, et qui par contre aura un surgeon, Frédéric-Louis, né à Courgevoux, rentier, surnommé Mérimos, mort célibataire, en 1871, dernier descendant mâle de cette vieille famille de la Coudre.

Dès lors, plus de Chaillet d'Arnex ! Cette branche s'était déjà défaite d'Arnex en 1788. Ce furent magistrats et négociants versés dans les affaires d'indiennes longtemps prospères et dont il ne reste qu'une plaque de cuivre, marque de fabrique d'Henri Chaillet et fils.

Une descendance de la branche *ainée* dont il a été question, se maintint assez tard en terre fribourgeoise. Elle posséda de nombreux domaines, maison de ville à Morat, château dit *des Granges*, d'un style rococo assez remarquable, campagne à Montilier, auberge du Lion, à Anet, propriété à Gurbrü, moulin non loin de Chiètres appelé « Chailletmühle » et le « Fanel » à Champion. On voit encore dans l'église de Chiètres, le tombeau de Théodore Chaillet-Pury, mort en 1684, ancêtre commun des Chaillet d'Arnex et de la branche moratoise.

La dernière de cette lignée-là, Marie-Anne-Sophie Chaillet était née en 1832. Elle meurt en 1910, ayant épousé en 1856, Édouard Bähler, père d'un nouvel Édouard Bähler, pasteur et professeur bien connu à l'Université de Berne. Il existe encore des Chaillet. Ils ne sont ni de la Coudre ni d'Auvernier. Ce sont des Chaillet vaudois.

En feuilletant le livre du Passé, il faut tourner parfois aussi une page définitive.

[24 janvier 1935.]